Expérimentation ECOCOMBUST et Captage CO2 à Cordemais

Les syndicats FO du secteur thermique et la FNEM FO tiennent à réaffirmer devant le personnel les revendications qui sont les leurs, en ce qui concerne le parc thermique à flamme et notamment les menaces sur les centrales électriques à charbon :

• FO, depuis le début, s’oppose à la fermeture des centrales thermiques classiques, car le parc est une composante indispensable du Mix Energétique, en termes de sécurité d’approvisionnement et de sûreté du réseau pour passer les pointes.

• FO défend les emplois directs et indirects qui en dépendent, ainsi que le tissu économique et social qui s’est développé autour de ces sites industriels.

• FO soutient les projets de développement de solutions moins carbonées, notamment le projet Ecocombust ainsi que le projet de la vente de chaleur de la centrale du Havre.

• FO revendique de nouveaux investissements pour développer des solutions de captage et stockage de CO2, pour réussir la mise en service industrielle d’Ecocombust et enfin pour financer des programmes de recherche fondamentale sur la conversion du CO2.

 Dans l’approche économique de la rentabilité d’Ecocombust, FO demande à ce que soit prise en compte la valorisation des déchets de bois de classe B qui aujourd’hui sont condamnés à un enfouissement avec un cout élevé pour la Collectivité et « le contribuable ».

• FO revendique la construction de nouvelles unités de production thermiques moins carbonées, dans un contexte où les énergies renouvelables nécessiteront des moyens de production mobilisables rapidement pour pallier à leurs intermittences.

Pour autant des questions restent à ce jour sans réponse :

• Quel sera l’impact sur les emplois d’un fonctionnement à 500 ou 800 heures, limites actuelles liées au gisement « déchets bois » limité ?

• Quelle sera l’organisation par sites et par services ?

• Les sources d’approvisionnements en bois de classe B et de déchets verts seront-ils suffisants ?

• Le prix d’appel sera-t-il compatible avec les barèmes du Centre Opérationnel Production Marchés (COPM) ?

Enfin pour FO, l’annonce faite d’une fermeture des sites charbon à l’horizon 2022 n’est pas compatible avec les délais nécessaires à la mise en œuvre industrielle d’ECOCOMBUST.

Pour FO, il est donc indispensable d’obtenir :

• Le report de la fermeture des tranches Charbon dans un délai permettant de mener à bien ce projet

• d’engager le processus de mise au point du procédé de densification « IN SITU », soit sur chacun des sites à convertir.

**Captage CO2**

Pour FO la nécessité de maitriser les émissions de C02 ou d’en assurer le captage est une obligation au regard des enjeux liés au réchauffement climatique.

A ce titre FO rappelle que le meilleur moyen de ne pas avoir à gérer les problèmes d’émission de CO2, c’est de ne pas en émettre, ce dont peut se féliciter EDF avec sa production Nucléaire dont ce n’est pas le moindre intérêt.

Pour autant l’évolution du MIX énergétique avec l’intégration de moyens de production intermittents à base d’ENR contraint le garant de l’équilibre système à devoir s’appuyer sur des moyens dont l’Energie primaire est productrice de CO2.

FO constate par ailleurs que la logique que nous ne partageons pas de marché « libéral » de l’Energie s’appuie sur des mesures incitatives financières visant à favoriser telle ou telle source. Concernant le CO2 ce modèle devrait conduire à pénaliser les moyens les plus producteurs via une taxe « carbone » à minima à la maille Européenne plus incitative et permettant de rentabiliser les équipements nécessaires à la décarbonisation ou le captage CO2.

Dans cette perspective FO souligne l’impératif besoin pour EDF d’investir dans la recherche pour maitriser la filière et en être un acteur dominant. Pour exemple un autre géant Français de l’Energie investit 60 millions par an dans la recherche.

C’était le cas jusqu’en 2014 avec le démonstrateur du Havre, FO dénonce le manque d’ambition et de moyens qui conduit à ce que nous perdions cette avance.

Pour FO une nouvelle occasion de rester « pionnier » nous est donné avec le projet CARMEN, toujours au Havre.

Ce projet s’inscrit sur le moyen terme, 2022. Pour FO il doit y avoir convergence entre le temps nécessaire au développement du projet, sa mise en œuvre et le maintien en production des sites de Cordemais et du Havre. 2030 étant une perspective raisonnable.

Enfin puisque le point inscrit au CCE évoque l’avenir de la production thermique et de ses agents FO dénonce l’annonce brutale de menace de mise en « AGL » (fermeture ???!!!) des 10 Turbines A Combustion (TAC) exploitées sur le territoire métropolitain.

Pour mémoire ses installations sont garantes de l’équilibre réseau, elles sont une composante indissociable du Service Public Républicain de l’Electricité.

Fermer les TAC et « jeter » les agents qui les exploitent est purement inacceptable.